

Le 13 février 2019 – 17:40 CEST

Audiovalley : Caroline Dupuis ♦ press@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

Jamendo adopte le statut d'Entité de Gestion Indépendante

Au cœur de la transformation de l'industrie musicale, un nouvel atout pour accélérer

AudioValley (Code ISIN : BE0974334667/ mnémonique : ALAVY) adopte le statut d'Entité de Gestion Indépendante (EGI¹) au Luxembourg pour sa plateforme de musique, Jamendo avec l'ambition d'être présente à travers toute l'Union Européenne. Avec ce statut, Jamendo va disposer d'un nouvel atout pour accélérer au cœur de la transformation de l'industrie musicale. Les équipes Jamendo pourront désormais élargir leur champ d'intervention en matière de gestion et de monétisation des droits pour le compte de plus de 40 000 artistes présents sur la plateforme. Ce statut constituera également un nouveau moyen d'attirer de futurs talents à la recherche de nouveaux canaux pour valoriser leurs œuvres musicales.

Un potentiel de valorisation important sur le catalogue des 220 000 titres sous licences

Créée au Luxembourg en 2005, Jamendo offre une solution alternative aux professionnels indépendants de l'industrie de la musique (auteurs, interprètes, producteurs) pour faire connaître leurs œuvres musicales, les commercialiser et gérer les droits musicaux sous licences Creative Commons.

En avril 2018, la directive 2014/26/UE² a été transposée dans la loi luxembourgeoise. Le statut d'EGI permet désormais aux titulaires de droits d'être libres de confier la gestion de leurs droits musicaux à ces entités commerciales qui diffèrent des organismes nationaux de gestion collective (telles que SACEM, SGAE, GEMA, SIAE, etc.). Contrairement à ces derniers, une EGI doit être une entreprise privée à but lucratif qui n'est ni détenue ni contrôlée par les titulaires de droits. Les EGI sont également soumises à des obligations en matière de gestion et de transparence, notamment en ce qui concerne les aspects financiers de l'exploitation des droits.

Le marché qui s'ouvre est considérable. Plus de 250 organismes de gestion collective au sein de l'Union européenne gèrent environ 6 milliards d'euros de revenus par an³. A l'ère de l'audio digital, ce champ d'intervention étendu pourrait permettre à Jamendo de mieux valoriser son catalogue (220 000 titres sous licences) et d'offrir une réelle alternative aux organismes nationaux déjà existants.

¹ Independent Management Entity (IME)

² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0026&from=FR>

³ Mémoire de la Commission européenne, Directive on collective management of copyright and related rights and multi-territorial licensing – frequently asked questions, 4 février 2014, http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-14-79_en.htm?locale=en

Communiqué de presse

www.audiovalley.com



Le 13 février 2019 – 17:40 CEST

Audiovalley : Caroline Dupuis ♦ press@audiovalley.com ♦

Actifin : Victoire Demeestère ♦ vdemeestere@actifin.fr ♦

Alexandre Saboundjian, Administrateur Délégué et fondateur de AudioValley, déclare : « *Il s'agit peut-être de l'une des étapes les plus importantes de l'histoire de Jamendo. Nous voyons le statut d'EGI comme une confirmation du modèle commercial de Jamendo. Nous sommes fiers d'offrir davantage de possibilités aux détenteurs de droits de distribuer leur musique et de générer des revenus, tout en conservant nos qualités existantes : traitement égal de tous les détenteurs de droits, transparence dans la monétisation des œuvres et des redevances générées. L'industrie musicale est en plein changement et le statut d'EGI va accélérer cette évolution.* »

CONTACTS

AUDIOVALLEY

Caroline Dupuis

+ 32 (0) 2 466 31 60

press@audiovalley.com

ACTIFIN, communication financière

Victoire DEMEESTERE

+33 (0)1 56 88 11 11

vdemeestere@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse financière

Jennifer Jullia

+33 (0)1 56 88 11 19

jjullia@actifin.fr